



ANNEXE RSSF

Etats de Reporting Quantitatif (QRT)

Exercice 2018

Prudence Créole

Prudencecreole.com



Bilan (1/2)

S.02.01.02

Entité : Prudence Créole
Date : 31/12/2018
Devisé : KEUR - milliers d'Euros

Bilan

Valeur Solvabilité II

C0010

Actifs		
Goodwill	R0010	
Frais d'acquisition différés	R0020	
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	2 593
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	217 092
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	4 391
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	0
<i>Actions</i>	<i>R0100</i>	<i>6 587</i>
Actions – cotées	R0110	37
Actions – non cotées	R0120	6 550
<i>Obligations</i>	<i>R0130</i>	<i>200 186</i>
Obligations d'Etat	R0140	118 441
Obligations d'entreprise	R0150	79 222
Titres structurés	R0160	2 057
Titres garantis	R0170	466
Organismes de placement collectif	R0180	5 928
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	0
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	1 060
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	1 060
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	12 379
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	12 379
Non-vie hors santé	R0290	12 379
Santé similaire à la non-vie	R0300	0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	0
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	0
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	1 534
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	9 157
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	6 654
Autres créances (hors assurance)	R0380	12 327
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	10 853
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	1 146
Total de l'actif	R0500	274 793

Bilan (2/2)

S.02.01.02

Entité : Prudence Créole
Date : 31/12/2018
Devise : KEUR - milliers d'Euros

Bilan

Valeur Solvabilité II

C0010

Passifs

Provisions techniques non-vie	R0510	116 020
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	107 977
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	93 765
Marge de risque	R0550	14 212
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	8 042
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	7 827
Marge de risque	R0590	215
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	11 945
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	0
Marge de risque	R0640	0
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	11 945
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	11 597
Marge de risque	R0680	348
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	0
Marge de risque	R0720	0
Autres provisions techniques	R0730	0
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	1 393
Provisions pour retraite	R0760	1 827
Dépôts des réassureurs	R0770	2 023
Passifs d'impôts différés	R0780	13 160
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	3 242
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	3 305
Autres dettes (hors assurance)	R0840	11 394
Passifs subordonnés	R0850	14 983
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	14 983
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	10 425
Total du passif	R0900	189 716
Excédent d'actif sur passif	R1000	85 077

Provisions techniques vie et santé SLT (1/2)
S.12.01.02

Entité : Prudence Créole
 Date : 31/12/2018
 Devise : KEUR - milliers d'Euros

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte				Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)
			C0020	C0030	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	C0060	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties			
					C0040	C0050		C0070	C0080			
			C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0150
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque												
Meilleure estimation												
Meilleure estimation brute	R0030	0	0	0	0	0	0	0	0	11 597	0	11 597
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie – total	R0090	0	0	0	0	0	0	0	0	11 597	0	11 597
Marge de risque	R0100	0	0	0	0	0	0	0	0	348	0	348
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques												
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation	R0120	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0130	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques – Total	R0200	0	0	0	0	0	0	0	0	11 945	0	11 945

Provisions techniques vie et santé SLT (2/2)
S.12.01.02

Entité : Prudence Créole
 Date : 31/12/2018
 Devise : KEUR - milliers d'Euros

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance santé (assurance directe)			Rentes découlant des contrats d'assurance non- vie et liés aux engagements d'assurance santé	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
		Contrats sans options ni garanties		Contrats avec options ou garanties			
		C0160	C0170	C0180			
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0			0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0			0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Meilleure estimation brute	R0030		0		0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080		0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite - total	R0090		0	0	0	0	0
Marge de risque	R0100	0			0	0	0
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques							
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0			0	0	0
Meilleure estimation	R0120		0	0	0	0	0
Marge de risque	R0130	0			0	0	0
Provisions techniques - Total	R0200	0			0	0	0

Provisions techniques non-vie (1/2)
S.17.01.02

Entité : Prudence Créole
 Date : 31/12/2018
 Devise : KEUR - milliers d'Euros

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée							
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0	0	0	0	0
véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque									
Meilleure estimation									
Provisions pour primes									
Brut	R0060	-545	12	0	3 330	-2 685	11	-738	-278
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	0	0	0	101	-116	0	-380	-36
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	-545	12	0	3 229	-2 569	11	-358	-242
Provisions pour sinistres									
Brut	R0160	7 976	384	0	66 675	5 349	63	18 142	3 897
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0	0	0	10 595	99	0	1 970	147
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	7 976	384	0	56 080	5 249	63	16 172	3 750
Total meilleure estimation – brut	R0260	7 430	397	0	70 005	2 663	74	17 404	3 618
Total meilleure estimation – net	R0270	7 430	397	0	59 309	2 680	74	15 815	3 508
Marge de risque	R0280	75	140	0	13 138	163	4	698	210
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques									
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0	0	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation	R0300	0	0	0	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0310	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques – Total									
Provisions techniques – Total	R0320	7 506	537	0	83 143	2 826	78	18 102	3 828
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	0	0	0	10 696	-17	0	1 590	110
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	7 506	537	0	72 447	2 843	78	16 512	3 718

Sinistres en non-vie (1/2)

S.19.01.21

Entité : Prudence Créole

Date : 31/12/2018

Devise : KEUR - milliers d'Euros

Sinistres en non-vie

Total Activités Non-vie

Ligne d'activité / année de souscription

Z0010	année d'accident
-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)

(valeur absolue)

Year	Année de développement											Pour l'année en cours	Somme des années (cumulés)		
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +				
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110				
Prior	R0100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 008	R0100	3 008	215 194
N-9	R0160	25 819	15 170	6 387	1 704	1 040	338	397	176	-1 076	69	R0160	69	50 026	
N-8	R0170	23 893	12 387	983	238	205	208	112	-79	112	R0170	112	38 059		
N-7	R0180	23 673	14 507	877	282	347	292	52	453	R0180	453	40 485			
N-6	R0190	28 271	14 615	212	768	127	-692	119	R0190	119	43 420				
N-5	R0200	29 489	16 159	1 682	705	664	520	R0200	520	49 219					
N-4	R0210	36 499	17 668	1 506	470	572	R0210	572	56 715						
N-3	R0220	32 317	21 898	2 501	1 183	R0220	1 183	57 899							
N-2	R0230	33 051	24 810	938	R0230	938	58 799								
N-1	R0240	35 812	24 300	R0240	24 300	60 112									
N	R0250	39 122	R0250	39 122	39 122										
Total												R0260	70 395	709 049	

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées

(valeur absolue)

Year	Année de développement											Fin d'année (données actualisées)		
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +			
	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300			
Prior	R0100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 635	R0100	9 033
N-9	R0160	0	0	0	0	0	0	0	0	3 060	1 923	R0160	1 811	
N-8	R0170	0	0	0	0	0	0	0	1 892	668	R0170	641		
N-7	R0180	0	0	0	0	0	0	3 210	1 255	R0180	1 193			
N-6	R0190	0	0	0	0	0	3 955	674	R0190	670				
N-5	R0200	0	0	0	0	8 518	6 271	R0200	5 844					
N-4	R0210	0	0	0	7 106	4 266	R0210	4 011						
N-3	R0220	0	0	10 642	10 016	R0220	9 333							
N-2	R0230	0	14 355	13 272	R0230	12 382								
N-1	R0240	35 975	14 794	R0240	13 764									
N	R0250	42 306	R0250	41 137										
Total												R0260	99 820	

Sinistres en non-vie (2/2)

S.19.01.21

Entité : Prudence Créole

Date : 31/12/2018

Devise : KEUR - milliers d'Euros

Sinistres en non-vie

Total Activités Non-vie

année de souscription / année
d'accident

Z0010	année de souscription
-------	-----------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)

(valeur absolue)

Year	Année de développement											Pour l'année en cours	Somme des années (cumulés)					
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +							
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110							
Prior	R0100													0				
N-9	R0160	99	254	-41	1	0	4	0	-96	0	0				R0100	0	1 076	
N-8	R0170	131	35	12	2	3	23	5	-104	-2					R0160	0	220	
N-7	R0180	41	35	26	0	0	0	0	0						R0170	-2	103	
N-6	R0190	17	67	0	2	2	-2	0							R0180	0	102	
N-5	R0200	22	16	0	0	0	0								R0190	0	87	
N-4	R0210	14	9	0	0	0									R0200	0	38	
N-3	R0220	0	0	0	0										R0210	0	23	
N-2	R0230	0	9	0											R0220	0	0	
N-1	R0240	0	23												R0230	0	9	
N	R0250	15													R0240	23	23	
															R0250	15	15	
															Total	R0260	36	1 697

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées

(valeur absolue)

Year	Année de développement											Fin d'année (données actualisées)					
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +						
	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300						
Prior	R0100													36	R0100	36	
N-9	R0160	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3				R0160	3	
N-8	R0170	0	0	0	0	0	0	0	15	5					R0170	5	
N-7	R0180	0	0	0	0	0	0	0	0						R0180	0	
N-6	R0190	0	0	0	0	0	2	2							R0190	2	
N-5	R0200	0	0	0	0	2	2								R0200	2	
N-4	R0210	0	0	0	3	3									R0210	3	
N-3	R0220	0	0	0	0										R0220	0	
N-2	R0230	0	0	0											R0230	0	
N-1	R0240	35	4												R0240	4	
N	R0250	10													R0250	10	
															Total	R0260	64

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires S.22.01.21

Entité : Prudence Créole
Date : 31/12/2018
Devise : KEUR - milliers d'Euros

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	127 964	0	0	2 032	0
Fonds propres de base	R0020	98 060	0	0	-1 507	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	98 060	0	0	-1 507	0
Capital de solvabilité requis	R0090	41 379	0	0	3 373	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	86 256	0	0	-1 485	0
Minimum de capital requis	R0110	15 897	0	0	109	0

Fonds propres (1/2)
S.23.01.01

Entité : **Prudence Créole**
Date : **31/12/2018**
Devise : **KEUR - milliers d'Euros**

Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	7 027	7 027	0	0	0
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	13 413	13 413	0	0	0
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	0	0	0	0	0
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0	0	0	0	0
Fonds excédentaires	R0070	0	0	0	0	0
Actions de préférence	R0090	0	0	0	0	0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0	0	0	0	0
Réserve de réconciliation	R0130	62 637	62 637	0	0	0
Passifs subordonnés	R0140	14 983	0	0	14 983	0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0	0	0	0	0
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0	0	0	0	0
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	0	0	0	0	0
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0	0	0	0	0
Total fonds propres de base après déductions	R0290	98 060	83 077	0	14 983	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	0	0	0	0	0
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0	0	0	0	0
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320	0	0	0	0	0
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0	0	0	0	0
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0	0	0	0	0
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0	0	0	0	0
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0	0	0	0	0
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0	0	0	0	0
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0	0	0	0	0

Fonds propres (2/2)
S.23.01.01

Entité : Prudence Créole
 Date : 31/12/2018
 Devise : KEUR - milliers d'Euros

Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	98 060	83 077	0	14 983	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	98 060	83 077	0	14 983	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	98 060	83 077	0	14 983	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	86 256	83 077	0	3 179	
Capital de solvabilité requis	R0580	41 379				
Minimum de capital requis	R0600	15 897				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	236,98%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	542,60%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	85 077
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	0
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	2 000
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	20 440
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0
Réserve de réconciliation	R0760	62 637
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	0
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	9 663
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	9 663

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard et un modèle interne partiel S.25.02.21

Entité : Prudence Créole
Date : 31/12/2018
Devise : KEUR - milliers d'Euros

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard et un modèle interne partiel

Numéro d'identification unique du composant	Description des composants	Calcul du capital de solvabilité requis	Montant modélisé	USP	Simplifications
C0010	C0020	C0030	C0070	C0080	C0090
FIN01	Risque de marché	-169	0		
CRD01	Risque de crédit	3 881	0		
LWU01	Risque de souscription vie	44 644	44 644		
NUW01	Risque de souscription non-vie	0	0		
OPE01	Risque opérationnel	9 522	9 522		
XT01	Cross Terms	4 111	4 111		
NDT01	Impact fiscal	-13 160	-13 160		
MOD01	Capital supplémentaire	1 946	0		

Calcul du capital de solvabilité requis

		C0100
Total des composants non diversifiés	R0110	50 776
Diversification	R0060	-9 397
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	41 379
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	41 379
Autres informations sur le SCR		
Montant/estimation de la capacité globale d'absorption des pertes des provisions techniques	R0300	0
Montant/estimation de la capacité globale d'absorption des pertes des impôts différés	R0310	-13 160
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

Minimum de capital requis (MCR) – Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

S.28.01.01

Entité : Prudence Créole
Date : 31/12/2018
Devise : KEUR - milliers d'Euros

Minimum de capital requis (MCR) – Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

Calcul du MCR non-vie		Activités en non-vie	
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	7 430	34 814
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	397	426
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	59 309	24 946
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	2 680	32 658
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	74	7
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	15 815	18 098
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	3 508	2 514
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	0	0
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	0	0
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	0	0
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	0	0
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0	0
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0	0
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0	0
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0	0

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

Calcul du MCR vie		Activités en vie	
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance / des véhicules de titrisation)
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations garanties	R0210	0	0
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations discrétionnaires futures	R0220	0	0
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	0	0
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	11 597	0
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250	0	0

		Activités en non-vie	Activités en vie
		C0010	C0040
RésultatMCRNL	R0010	15 653	0
RésultatMCRL	R0200	0	244

Calcul du MCR global

MCR linéaire	R0300
Capital de solvabilité requis	R0310
Plafond du MCR	R0320
Plancher du MCR	R0330
MCR combiné	R0340
Seuil plancher absolu du MCR	R0350

	C0070
	15 897
	41 379
	18 620
	10 345
	15 897
	3 700

Minimum de capital requis	R0400
----------------------------------	--------------

	C0070
	15 897